



Programme de formation : Risques chimiques N2

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Être capable d'informer et responsabiliser les personnels d'encadrement des entreprises extérieures présentes sur le site, sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestations.
- Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible : détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, informer sur les responsabilités civiles et pénales.
- Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CHSCT, etc...)
- Motiver à la nécessité de connaître et de faire appliquer à certains travaux identifiés par l'E.U. comme étant sensibles.
- Faire acquérir, à des entreprises extérieures de tous corps de métier l'esprit de partenariat et les bases d'une culture sécurité

PRÉ-REQUIS : La connaissance de la langue française est nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans. Avoir déjà réalisé une formation de risques chimiques N1.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 8 participants maximum par groupe

Validité : 4 ANS

DURÉE : 2 jours 14h00

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

Un vidéo projecteur et ordinateur seront utilisés, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle de formation. Echange d'expérience avec les stagiaires, étude de cas et vidéos.

MOYENS MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve certificative est réalisée à l'issue de la formation.

LES POINTS ABORDÉS :

- Contexte et enjeux de la sécurité
- Accident du travail et la maladie professionnelle ;
- Contexte réglementaire (principes généraux de prévention, document unique, plan de prévention...);
- Responsabilité pénale ;
- Acteurs internes et externes de la sécurité (CHSCT, Inspection du Travail, Service Santé et Sécurité...);
- Rôle et mission du niveau 2 ;
- Evaluation des risques et définition des mesures de prévention/protection ;
- Méthodologie d'analyse de risques ;
- Etude de cas ;
- Plan de prévention ;
- Identification des situations de coactivité et mesures de prévention ;
- De l'inspection commune à la rédaction du Plan de Prévention et des permis associés ;
- Etude de cas.

PUBLIC CONCERNÉ :

Responsables, cadres technico-commerciaux, chefs de chantier « preneurs de permis » et chefs d'équipe des entreprises ayant à intervenir dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'un certificat de stage N2